

UN PEU D'HISTOIRE

Léopold II : un roi injustement dénigré (3^{ème} partie)

Hubert de Beco

Quelques mois avant de commémorer, en 2008, la cession de l'Etat indépendant du Congo, par Léopold II à la Belgique et les tout débuts de la Colonie, il est important de se resituer dans les circonstances de cette époque. Léopold II nourrissait une grande ambition pour son petit pays : une colonie et ses débouchés allaient lui permettre d'entrer économiquement et politiquement dans la sphère des grands. Vingt ans d'intelligence et de diplomatie lui ont permis de parvenir à ses fins. Pour rattraper le retard sur ses voisins, il n'a pas dû, comme les Français, Anglais, Hollandais, Allemands soutenir une guerre de conquête à grands renforts de soldats et de matériel militaire. Tout au contraire, il a réussi à éradiquer l'emprise esclavagiste arabe avec une force indigène réduite mais solidement encadrée par les Belges et cette force publique fut tout au long de l'histoire de son pays le garant de la sécurité et de la paix sociale.

L'entreprise économique et civilisatrice, dans la plupart de ses aspects, fut entachée des excès caractéristiques des colonisations européennes de l'époque qui, au gré des réglementations nouvelles et de la volonté de les faire respecter, finirent par disparaître

Toutefois, les témoignages et les comparaisons avec les autres territoires apportèrent à l'actif de Léopold II beaucoup de constatations élogieuses dont n'auraient pas pu se prévaloir les autres souverains ou les autres gouvernements. Les Allemands, les Anglais et les Français avaient dû soumettre par la force les ethnies qui leur barraient la route avant de pouvoir imposer leur Pax Europeana. Le développement des voies de communication congolaises, dans un relief particulièrement difficile, laissait loin derrière lui les avancées dans les autres contrées nouvelles. Les progressions à l'intérieur du pays en avaient largement profité et de nombreux postes s'équipaient, les uns après les autres, des premiers rudiments nécessaires au commerce, à la sécurité et à la salubrité publique. Les missions religieuses se voyaient reconnaître des responsabilités de développement, d'éducation et de santé. La Grande Ambition Royale s'était bel et bien réalisée.

La Belgique, partenaire privilégiée, devait, au début du XX^{ème} siècle, parvenir à cette place de troisième puissance économique mondiale à laquelle le Congo avait certainement contribué à la hisser. Jusqu'au déclenchement de la guerre de 1914, ce dynamisme entrepreneurial la conduisit avec succès en Amérique du Sud, en Europe de l'Est, en Moyen et Extrême Orient et partout dans le monde¹.

Nous nous sommes fascinés, dans la première partie de cet article (colonnes n° 49), pour la subtilité, la clairvoyance et l'esprit d'à propos de notre monarque qui se fit reconnaître son rôle de souverain, du cœur de l'Afrique noire, par les diplomates de 14 pays dont les six grandes puissances de l'époque (acte de Berlin 1885) Il avait joué la carte de celui qui n' était pas assez grand pour être dangereux mais qui mettait provisoirement tout le monde d'accord à son profit.

Les jalousies et les ressentiments n'allaient pas tarder à suivre, en trois phases. Nous y avons fait allusion dans la deuxième partie de cet article (colonnes n° 50) Le Souverain de l'Etat

¹ « Si, pendant des décennies, la Belgique fut grande, si elle a pu jouer parmi les nations un rôle important , ce fût grâce à sa présence en Afrique , à ses responsabilités et à ses réalisations au Congo Belge, dont le territoire aurait couvert quatre-vingts fois celui de la petite nation mère » M. Thys van Audenaerde préface de « Naissance du Congo Belge- l'Etat indépendant du Congo » réédition d'un ouvrage de 1903 Editions Didier Hatier

indépendant s'était lancé seul dans une aventure qui, contrairement aux impérialismes de l'époque, n'était pas appuyée par ses propres concitoyens, prudents, frileux et réticents. . Aux yeux du monde , aux yeux même de la Belgique, il n'était qu'un simple propriétaire privé, il n'aurait jamais les impôts de la métropole pour financer une action coloniale; il n'était d'ailleurs pas question, en l'occurrence, de parler de colonie. Tout dans cette histoire le rendait vulnérable, dès le départ. Personne ne se serait hasardé à critiquer les « superbes » colonisations officielles quelles que soient leurs exagérations mais par contre, cette « main mise personnelle » allait focaliser toutes les attaques qui ne pouvaient oser s'en prendre aux autres et qui trouveraient même une opinion publique belge prête à les écouter..

En première phase, les agissements des maîtres chanteurs anglais (Burrows, Everett en 1902) qui avaient tiré les premiers, furent dénoncés et condamnés par le Juge Ridley à Londres en 1904.

Les dénonciations de Morel puis de Casement reprirent à leur compte les témoignages de départ (dont l'absence d'impartialité était plus que manifeste) Ils leur donnèrent une ampleur de marche blanche sans jamais s'exposer personnellement à des actions en justice. Sous des dehors humanistes et avec les appuis des lobbies industriels anglo-saxons, la Congo Reform Association mène en Europe et aux Etats-Unis un grand courant d'agressivité, généreuse en apparence mais foncièrement partisane. Conan Doyle et Mark Twain y apportent, un temps, le poids de leurs adhésions. Cette deuxième phase tenta d'impliquer les gouvernements anglais et américains et elle y parvint partiellement.

Le troisième courant est celui des pamphlets et des caricatures , il devient purement littéraire, fait recette auprès des lecteurs pour lesquels la cruauté et le sadisme de l'homme blanc que l'on avait oubliés depuis plus d'un siècle renaît dans les ténèbres d'Afrique . Il ne s'agit plus ici que d'une littérature à sensation mais elle reste intimement liée aux calomnies du départ.

Léopold II (1835-1909) rêvait de doter la Belgique d'une colonie, mais il mesurait mal les risques financiers de l'opération. Les grandes puissances lui laissaient la bride sur le cou, persuadés que le Roi courrait à la faillite ,il suffirait alors de se partager les morceaux. L'entreprise fut sauvée largement grâce au miracle du caoutchouc.



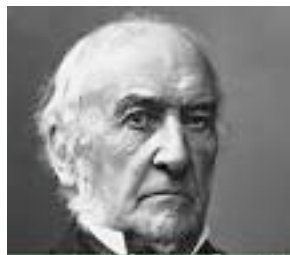
Ces déferlements de l'opinion publique incapable de discerner les vrais enjeux finiront par se taire. La Belgique s'est vu offrir le Congo comme un cadeau et l'a accepté en disant oui du bout des lèvres. Léopold II meurt un an plus tard.

Les conjurations anglaises. et leurs arrière pensées

C'est auprès du monde anglo-saxon que toutes ces dénonciations avaient pris leur départ : missionnaires et milieux religieux protestants , activistes puritains et bien pensants intérêts économiques et portuaires. ..Cette agitation gagne les cercles politiques . L'empire britannique a aussi ses ambitions ; il est solidement établi en Afrique du Sud et australe jusqu'en Rhodésie, il contrôle le Nil de son embouchure jusqu'au Soudan. Il fait frontière commune avec le Congo du Nord sur l'Uele et avec le riche Katanga au Sud. Quelle déception de n'avoir pas la dernière pièce de ce puzzle géopolitique !(qui pourtant lui avait été offerte par Stanley en 1882 ???) Si, en Grande Bretagne, on avait vraiment et seulement voulu la cessation des abus de l'exploitation du caoutchouc, des interventions discrètes mais fermes de la Couronne Britannique auraient été efficaces et elles auraient eu l'avantage de ne pas entraver le processus de reprise du Congo par la Belgique. Cette démarche ne cadrerait pas avec le scénario des plans anglais dans lequel Léopold II devait échouer et laisser la place. Albion invoquant les principes d'humanité au moment même où

elle pratiquait la politique de la terre brûlée et des camps de concentration, tout cela risquait de se retourner contre elle

Il fut donc admis « wait and see » de laisser faire, d'attendre que le fruit mûrisse et tombe.



William Gladstone (1809-1898) était convaincu de la vocation impérialiste de l'Angleterre victorienne, mais avec Sir Cecil Rhodes, (1853-1908), la priorité était donnée à l'Afrique Orientale (axe Cap-Caire). Le relief accidenté du bassin du Congo y rendait les communications difficiles, une exploitation rentable de ses richesses semblait donc plus problématique.

La Grande Bretagne continuera ses campagnes de dénigrement et ses ingérences dans les affaires intérieures du Congo, même après son annexion par la Belgique, qu'elle refusera d'ailleurs de reconnaître jusqu'à la veille de 1914. Elle cherche sans désespérer le moyen de s'approprier cette région minière qu'elle a laissé échapper en 1886. La fin justifierait tous les moyens : en 1911 elle négocie en secret avec l'Allemagne une redistribution intéressante de leurs possessions respectives africaines . Cette redistribution est d'autant plus intéressante qu'elle fait fi, pour l'un comme pour l'autre, de la souveraineté belge. Le cynisme de la démarche est dénoncé par l'ambassadeur d'Angleterre à Paris , Sir Bertie, et il n'hésite pas à déclarer dans une dépêche adressée le 12 février 1914 à son ministre Sir Edward Grey : « I am very much afraid that if and when the new arrangements with Germany become known, there will be a cry of « Perfide Albion » with more justification for it than usual »²

La crise dont l'enjeu était le protectorat sur le Maroc opposait Allemands, Français, Espagnols et Anglais. Elle sera finalement apaisée par une cession d'une partie du Congo français au profit du Cameroun .

Avant la deuxième guerre mondiale , les intentions ne semblaient pas avoir beaucoup changé. L'Allemagne avait, lors du conflit précédent, perdu l'intégralité de ses territoires d'outre mer . Sir Winston Churchill n'était pas absolument sûr de remporter une guerre possible contre les Nazis. Il y eût un round de discussion en 1937 et 1938 entre Lord Halifax et Sir Henderson d'une part, et le Chancelier Hitler accompagné de von Ribbentrop d'autre part. Le contenu des négociations pour rapprocher les points de vue des parties, sera connu lorsque le gouvernement français publiera les archives secrètes de la Wilhelmstrasse, fort embarrassantes pour nos alliés anglais : il s'agissait d'attribuer un domaine colonial à l'Allemagne, après une redistribution des colonies dans le bassin du Congo

Au début de 1940, Londres avait demandé que les troupes franco-britanniques puissent pénétrer sur notre sol. Léopold III exigea, en contrepartie, la garantie de l'inaliénabilité de notre territoire métropolitain et colonial. Cette garantie fut offerte par Paris et refusée par Londres. Si l'indépendance de la Belgique était vitale pour la sécurité des îles britanniques, le Congo , lui, pouvait toujours servir, en tout ou en partie, comme monnaie d'échange avec l'adversaire allemand .

Les appétits économiques récents

² archives françaises et britanniques de 1911 (Crise d'Agadir) (« Je crains fort que si les nouveaux arrangements avec l'Allemagne étaient rendus publics, le cri de « Perfide Albion » ne retentisse, plus justifié cette fois que d'habitude » dans *la Colonisation belge, une grande aventure. UROME Editions Gérard Blanchart et Cie.-2004*

La grande vague des décolonisations en Afrique rendit tous ces états dessinés par les puissances européennes à leur indépendance et le principe de maintenir les frontières existantes fut appliqué strictement . Au Zaïre, le régime de Mobutu fut supporté inconditionnellement aussi longtemps que dura la guerre froide. Les convoitises, purement économiques cette fois, reprirent avec la chute du communisme international. Aujourd'hui, elles opposent , sans distinctions idéologiques, tout qui, chinois, américain, sud-africain ou autre, voudrait, au meilleur prix et sans retombées de bien être pour la population, s'appropriier les richesses existantes.

Chaque fois qu'un réchauffement timide des relations belgo-congolaises se fait sentir, il trouve inmanquablement sur sa route les obstacles habituels des scandaleuses calomnies remises au goût du jour. Une autre manifestation parallèle pour dénigrer Léopold II est, celle qui voudrait faire croire que la période la plus remarquable de l'essor de la Belgique fut entachée de tous les maux et mérite donc d'être effacée de toutes les mémoires. La Belgique avait mis cette période industrielle et civilisatrice à profit pour prendre une place de choix parmi les puissances mondiales ; ses pionniers, ses missionnaires, ceux qui, par la suite, étendirent le savoir faire belge partout dans le monde provenaient de toutes nos provinces et de toutes nos villes. La période profita aux installations portuaires, au renforcement de la défense du territoire, à la construction des places fortes, à l'aménagement urbanistique d'une grande capitale...L'occupant allemand n'eut de cesse, en 1914, puis en 1940 d'introduire la division et de la cultiver. La Belgique se verrait donc privée de l'exemple et de l'image brillante de sa plus belle page d'histoire et de tout ce qui, à l'époque servit à construire son unité.

Dom Luis 1er du Portugal (1838-1889) son pays, devenu dans les faits un protectorat britannique, exerçait depuis longtemps une souveraineté théorique sur une grande partie de l'Afrique australe. En réalité cette souveraineté se limitait à une bande côtière qui comprenait en particulier l'embouchure du fleuve Congo.



Conclusion

Le roi, un potentat sans foi ni loi ?

Toutes les approches respectueuses de la vérité et de l'objectivité détruisent ces insinuations. La ligne de conduite rappelée à de nombreuses reprises aux agents de l'Etat indépendant est reprise dans les courriers du Souverain : « Les soldats de l'Etat se recrutent forcément parmi les natifs . Ils ne se dépouillent pas immédiatement des habitudes sanguinaires transmises de génération en génération. L'exemple des officiers blancs, la discipline militaire, leur inspireront l'horreur des trophées humains dont ils sont prêts à s'enorgueillir. C'est dans leurs chefs qu'ils doivent voir la vivante démonstration de ce principe supérieur que l'exercice de l'autorité ne se confond nullement avec la cruauté : la seconde ruine la première. Je me plais à penser que nos agents, presque tous volontaires sortis des rangs de l'armée belge, ont toujours présentes à l'esprit les règles de la carrière d'honneur où ils se sont engagés. Animés d'un pur sentiment de patriotisme, peu ménagers de leur sang, ils le seront d'autant plus de celui des indigènes³.

Le règne de Léopold II , que nous en reste-t-il ?

³ Léopold II, lettre à M. Cerckel et à d'autres grands commis de L'E.I.C -16 juin 1897

Oscar- Georges Libotte effectue un double bilan ⁴

Suivant les critères de l'époque, Léopold II a remis à ses successeurs un Etat plus riche et plus fort, avec de vastes territoires d'outre-mer, une armée moderne qui allait être bientôt victorieuse, une capitale, des palais, des monuments et des ports dignes du rang de grande nation occidentale auquel il voulait hisser son petit royaume. Si nous sommes aujourd'hui partout dans le peloton de tête, y compris pour l'entrée dans l'Europe, c'est parce que nous ne sommes plus « le petit pays de petites gens » que nous étions avant Léopold II

La fortune dont il disposait, probablement comparable à celles des autres princes de son temps, les qualités dont profitait sa personnalité, fort peu en firent un usage aussi remarquable que lui.

Enfin que demeure-t-il aujourd'hui de son œuvre, au profit de l'humanité, au delà des territoires, des institutions et des monuments ? On l'oublie trop souvent, et la Belgique ne la revendique plus jamais à son propre crédit : l'éradication de la traite des Noirs. On en avait disserté pendant des siècles : conciles, congrès, conférences, lois et décrets l'avaient condamnée, les flottes avaient fait une chasse impitoyable aux négriers, la guerre de Sécession, qui coûta 600.000 vies humaines fut menée contre l'esclavage des Noirs, mais rien n'y fit, la traite organisée se poursuivit, clandestinement vers l'Amérique, ouvertement vers l'Asie. L'occupation effective de l'Afrique par les puissances européennes ne fut pas suffisante pour l'enrayer. Mais les campagnes anti-esclavagistes de Léopold II en tarirent définitivement la source principale.

La Belgique ne la revendique plus jamais à son propre crédit.

Citations

Le Maréchal Lyautey

« A mes débuts dans la vie coloniale, voici près de 40 ans, j'ai trouvé ma première grande leçon en étudiant l'œuvre du Roi au Congo : modèle de création, d'organisation pratique et réalisatrice, de large et libérale initiative, d'intelligence des besoins matériels, moraux et sociaux des indigènes, dont toute œuvre coloniale devrait s'inspirer et qui m'a, pendant tant d'années et sur tant de points, servi de guide. »

Maréchal Lyautey, lettre au Comte Carton de Wiart -1930

Sur la colonisation

« La mise en valeur des pays tropicaux n'est pas seulement une fatalité du régime capitaliste, mais une nécessité dans l'intérêt de l'humanité même »

Emile Vandervelde, Institut Colonial International - 1920

Sur la traite des noirs

« Puissent les bienfaits célestes descendre sur quiconque, Américain, Anglais ou Turc, aidera à guérir cette plaie saignante du monde »

Inscription sur la pierre tombale de David Livingstone, Abbaye de Westminster

« Le Maniema a été complètement dépeuplé par la traite des esclaves : il n'y a guère plus de cinq ou six ans que ce trafic a été enrayer. Le chemin du lac Tanganyka jusqu'au delà du fleuve Congo suivi autrefois par les caravanes, est jonché d'ossements humains pendant 400 kms. Il faudra au Maniema deux siècles de tranquillité et de protection pour que sa situation redevienne ce qu'elle était avant les incursions arabes. »

M. Foa, chargé de missions au Congo par le gouvernement français - 1899.

« Au dessus de tous les autres, le nom d'un souverain européen sera associé dans l'histoire du plus grand mouvement qui ait, jusqu'ici, été tenté pour la suppression de la traite des

⁴ Léopold II et le Congo O.G Libotte dans la Colonisation Belge ouvrage cité

esclaves. Seul un monarque dont la générosité s'accordait avec sa philanthropie pouvait accomplir une telle œuvre. En présence d'un semblable édifice humanitaire et civilisateur, il n'est pas exagéré de dire que l'Etat du Congo reste sans parallèle dans l'histoire »
Extrait du « Morning Post » - 1890

« Il n'est que juste de rappeler que l'Etat du Congo a fait une grande oeuvre et que, par son administration, les cruautés des esclavagistes arabes ont cessé sur une étendue de milliers de milles carrés »

Lord Curzon, Secrétaire d'Etat devant le Parlement Britannique, le 3 avril 1897

L'Etat indépendant du Congo (1885-1908)

« Quand l'Etat du Congo fut appelé à la vie économique par le Roi des Belges, le commerce n'était possible que sur les côtes. Maintenant grâce à l'activité de Sa Majesté il se fait en toute sécurité au dessus des cataractes. C'est là le résultat de la paix et de l'ordre qui furent introduits par le Roi des Belges dans des contrées où aucun commerçant de race blanche n'aurait pu se montrer auparavant. »

Lord Wolseley, dans le « Times » - 1890.

« L'Etat du Congo doit être félicité pour la sécurité qu'il a créée pour tous ceux qui vivent sous son drapeau et sont soumis à ses lois et règlements »

Petergils, Consul Britannique - 1898

« Le marché public des esclaves et les convois qui naviguaient autrefois sur le Haut-Congo ont complètement disparu. Aucun acte de l'Etat indépendant n'a peut être produit de résultats plus louables que la répression rigoureuse de ce fléau si répandu...J'avais, en 1887, parcouru la plupart des endroits que j'ai revus aujourd'hui et j'ai pu établir ainsi une comparaison entre la situation que j'avais vue de mes yeux quand les indigènes vivaient à l'état sauvage, dans l'anarchie et le désordre »

Casement, Consul Britannique en 1899

« Dans toutes les régions que j'ai visitées, je n'entendis souffler mot de rien qui ressemblât à des atrocités ou à des abus de pouvoirs, de la part des fonctionnaires. Les parties du Congo que j'ai traversées, je les ai trouvées bien et humainement administrées ; j'ai vu les indigènes généralement contents et partout bien traités, la civilisation se développant avec une rapidité et une vigueur sans exemple dans d'autres régions de l'Afrique. »

Lord Mountmorres -1906